

Formation

Manager les situations de handicap en entreprise

Publics visés : les managers (encadrants, animateurs d'équipe, chef de projet...) et décideurs des entreprises de l'Inter-secteurs Papiers-cartons

Finalité : vous aider à anticiper et gérer au quotidien les situations de handicap en milieu professionnel

Objectifs pédagogiques

- Mieux appréhender le handicap
- Professionnaliser le management des personnes handicapées dans l'entreprise (recruter, intégrer, communiquer, superviser, évaluer, maintenir dans l'emploi)
- Comprendre et respecter le cadre légal de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées
- Savoir travailler avec les relais de l'entreprise (médecin du travail, interlocuteurs RH, CHSCT...)
- Identifier les aides, services et partenaires mobilisables (Agefiph, Formapap...)

Durée : 1 journée de 7 heures

Animation : organismes de formation, experts du handicap en milieu professionnel, référencés par l'Agefiph et sélectionnés par FORMAPAP sur appel d'offres

Validation

- Modalités d'évaluation : exercices pratiques
- Remise d'une attestation de formation nominative

Formation Inter entreprises

Calendrier : pour l'année **2010**, 12 sessions de formation proposées sur 10 villes de France *cliquer sur la session choisie pour obtenir le programme et le bulletin d'inscription*

<i>Session</i>	<i>Ville</i>	<i>Date</i>	<i>Organismes</i>
1	PARIS Saint Lazare	Jeudi 3 juin	ARIANE CONSEIL
2	DAX	Jeudi 10 juin	TEO
3	GERARDMER	Jeudi 24 juin	APC
4	NANTES	Mardi 21 septembre	TEO
5	GRENOBLE	Jeudi 30 septembre	ARIANE CONSEIL
6	LILLE	Jeudi 30 septembre	ALYZO
7	NANCY	Mardi 12 octobre	APC
8	ANGOULEME	Jeudi 14 octobre	ALYZO
9	REIMS	Mardi 16 novembre	APC
10	PARIS Montparnasse	Mardi 16 novembre	TEO
11	LYON	Jeudi 2 décembre	ARIANE CONSEIL
12	PARIS Gare de Lyon	Jeudi 2 décembre	ALYZO

Inscription : auprès de l'organisme de formation

- Session ouverte à partir de 5 inscrits minimum et pour 10 participants maximum
- Clôture des inscriptions 1 semaine avant la formation

Coût

- Pas de frais d'inscription – Coûts pédagogiques et frais de repas pris en charge par FORMAPAP dans le cadre de la convention Agefiph / Inter-secteurs Papiers-Cartons.
- Frais de rémunération et de déplacement des stagiaires imputables sur le plan de formation de l'entreprise



Formation Intra entreprise

- Demande d'intervention à faire directement auprès de l'organisme choisi sur la liste proposée par FORMAPAP (une session peut-être organisée à partir de 5 inscrits minimum et pour 10 participants maximum). *Cliquez sur le logo de chaque organisme pour découvrir son programme de formation.*



Logo avec lien actif vers le fichier PDF de chaque organisme